

Conditions générales de vente

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par Yelloh! Village Luberon Parc, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du village, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- Les réservations ne lient Yelloh! Village Luberon Parc, que si Yelloh! Village Luberon Parc les a acceptées, ce que Yelloh! Village Luberon Parc est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Yelloh! Village Luberon Parc propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Yelloh! Village se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du village.
- Tous les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'électricité, l'eau, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 6 places selon le type de locatifs.
- Le camping Yelloh! Village Luberon Parc se réserve le droit de refuser l'accès au village aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

- Yelloh! Village Luberon Parc offre les frais de réservation sur les locations et emplacements nus.

Réservation de groupe

- Toute réservation de plus de 4 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour au Yelloh ! Village Luberon Parc est considérée comme un groupe.
- Les hébergements proposés sur le site internet marchand Yelloh Village et sur le site personnel www.campingluberonparc.fr sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.
- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter notre réception par téléphone ou par e-mail. Le village se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2019. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse.
- Le montant de la taxe de séjour est variable selon les communes.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au village. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au village.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au village.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

- Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité.
- En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

3. Annulation du fait de Yelloh! Village Luberon Parc

En cas d'annulation du fait de Yelloh! Village, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

Les frais d'annulation peuvent être couverts par les garanties annulation proposées par le village. Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription de la garantie annulation.

VOTRE SÉJOUR

1. Arrivée

• Hébergements locatifs : Le jour de votre arrivée au Luberon Parc, vous serez accueilli à partir de 15h00 et jusqu'à 18h en basse saison et de 15h à 20h en Juillet/Aout. A la remise des clefs de votre location, une caution de 200 euros pour couvrir toute dégradation ou disparition de matériel, ainsi que 70 euros en caution pour le ménage vous seront demandées.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le village décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Si vous avez des visiteurs pendant votre séjour, ils devront s'acquitter d'un forfait et se présenter à l'accueil. Leur nombre ne peut pas dépasser 4 personnes et pour des raisons de sécurité l'accès à l'espace aquatique est interdit.

3. Départ

• **Hébergements locatifs** : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. **Aucun départ ne sera effectué durant la nuit (entre 23h-7h).**

La caution vous sera restituée au plus tard 10 jours après votre départ déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 70 e TTC vous sera demandé

- **Emplacements** : les emplacements doivent être libérés avant 12h
- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

NOTA

Nous espérons de votre part le respect intégral du règlement intérieur du camping aux risques de se voir expulser, et sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement. Nous attirons particulièrement votre attention sur les points suivants :

- Silence de 23h à 7h et circulation interdite pendant ces heures nocturnes
- La circulation en journée doit se faire au pas
- Animaux interdits sur l'ensemble du terrain de camping
- Interdiction de fumer dans les locatifs
- Les shorts de bains sont interdits à la piscine
- Barbecue au charbon de bois interdit en dehors des barbecues collectifs prévus à cet effet

LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit (LRAR) au gestionnaire du village concerné ou à Yelloh! Village dans les 30 jours suivants la fin du séjour.

MEDIATION

Dans le cadre d'un litige avec un des établissements de notre groupement, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du village concerné
- Envoi d'une copie de ce courrier au service clients à customerservice@yellohvillage.com ou par courrier à YELLOH! VILLAGE - BP68 - 7 chemin du môle - 30220 AIGUES MORTES

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medicycys, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.medicys.fr ou par courrier :Medicycys - 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS.

RESPONSABILITÉ DE YELLOH! VILLAGE LUBERON PARC

Le client ne reconnaît expressément que Yelloh! Village Luberon Parc ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure, le site internet de Yelloh! Village, ou le site personnel du village, concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet de Yelloh! Village Luberon Parc sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le village et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par Yelloh! Village Luberon Parc comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de Yelloh! Village, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de Yelloh! Village en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

Yelloh! Village Luberon Parc

BP 235

F – 13350 CHARLEVAL EN PROVENCE

N° SIRET : 532 124 187 00016